Réhabilitation ancienne usine ; label Bâtiment Bas Carbone (BBC)

PÔLE SCOLAIRE UNIQUE **À LA CHAUMUSSE**

Bourgogne-Franche-Comté, département du Jura (39)
Commune de 395 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :

1. **Phase préalable d'analyse**
2. **Élaboration du projet de rénovation**
3. **Début du chantier** — 2023
4. **Réception des travaux** — 2024

Fiche **d'identité**

Porteur du projet :

Commune de la Chaumusse

Les autres acteurs :

Architecte : cabinet Ladoy
Entreprises locales : Goyard, GC Bat, Guy Jean, Tissot, Paget, Bonglet, Schiavonne, Molin, Rigoulot

Le projet en bref :

- Création d'un pôle scolaire unique dans les locaux d'une ancienne usine
- Chauffage par une chaudière de type bois déchiqueté et approvisionnement local
- Utilisation de matériaux biosourcés

Les points forts :

#BBC rénovation #réhabilitation d'un bâtiment d'usine

781 M²
Surface rénovée du bâtiment

65
Elèves au sein de l'école

49 %
Economie d'énergie visée

1,78 M€
Montant total prévisionnel de l'opération

CÉLINE JOURNET

Secrétaire de mairie, la Chaumusse

Pouvez-vous nous décrire l'émergence de ce projet ?
Les communes de La Chaumusse et Saint-Pierre ont un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) éclaté. L'inspection académique nous a encouragés à réfléchir à un regroupement des différents services afin d'éviter l'isolement des classes et des enseignants.

Concrètement, comment cela s'est-il passé ?
Les élus des deux communes ont souhaité continuer de travailler ensemble et une solution a été trouvée pour regrouper les 3 classes et l'ensemble des services péri et extra-scolaires. La mairie de la Chaumusse a racheté une ancienne usine de lunetterie qui est près du centre, de la forêt et dans un environnement calme et pouvant accueillir tous les services (salles de classe, restauration et garderie) et les 70 élèves.

Quel a été le rôle de la Banque des Territoires dans votre projet ?
Le prêt de la Banque des Territoires nous était indispensable pour mener à bien notre projet. Nous ne pouvions pas tout autofinancer. Nous ferons sans doute appel une nouvelle fois au prêt pour notre projet de micro-crèche.

La bonne idée

Ce qui est important dans les petites collectivités, c'est de travailler en réseau, aller solliciter les autres communes qui ont eu des projets similaires et localement.

Et demain ?

Nous avons pour projet de rénover l'ancienne école maternelle en micro-crèche. Beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école de la commune car les parents ne trouvent pas de moyen de garde et inscrivent leurs enfants ailleurs. L'idée est d'offrir ce service de garde aux habitants.

Plan **de financement**

Le montant du projet s'élève à 1,78 M€. Il est financé par un prêt de 250 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 992 155€ (536 690€ du Fonds vert, 125 465€ de la Région dans le cadre du programme Effilogis et 330 000€ de la CAF). La commune a autofinancé 542 050€.

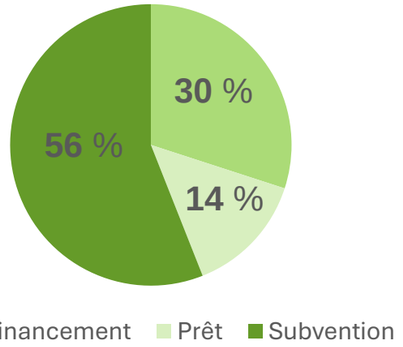

Edu**Radar**
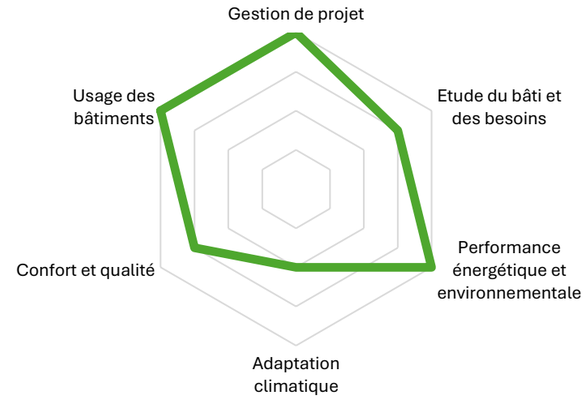
L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.